



Compostage partagé

- Projet porté par Amiens Métropole

- Dans le cadre de sa politique de prévention des déchets , Amiens Métropole :
- finance l'accompagnement et soutient les projets de compostage de proximité
- Finance des sessions de formation sur le compostage à destination du tout public
- Finance des formations de “Réfèrent de site”, qui sont reconnues par l'ADEME



Le contexte

Pourquoi composter
les déchets
organiques ?

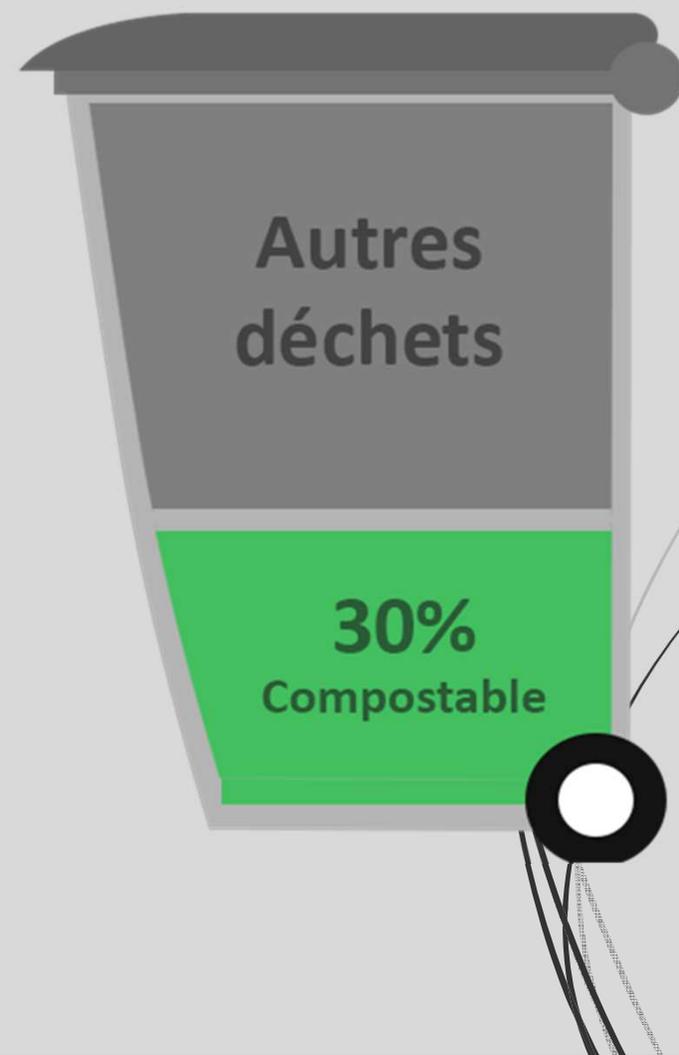


Amiens
amiens.fr



Composition de notre poubelle

- 30% de la poubelle peut être composté
- Valoriser les déchets organique avec un retour au sol



Un site de
compostage

Des bacs et des outils
2 référents de site
Au moins 10 foyers au départ



Amiens
amiens.fr



L'installation

Bac de matière sèche

Besoin de matière sèche pour équilibrer l'humidité

Bac d'apport

Pour le dépôt des restes de préparations de repas.

Bac de maturation

Parce que le compost a besoin de 6 mois avant d'être prêt.



L'accompagnement

•Via son prestataire “Les Recyclettes” :

- Accompagne le montage du projet : Réunion d’information auprès des habitants, diagnostic de la viabilité du projet
 - Réalise l’inauguration et l’installation du matériel, sur un moment convivial avec les habitants
 - Réalise un suivi du site avec des visites étalée sur la première année du projet et ses grandes étapes : Point après lancement, premier transfert, première récolte
 - Reste disponible pour des conseils par mail & téléphone
- Finance les formations “Réfèrent de site” et des sessions tout public
 - Subventionne l’achat du matériel à hauteur de 400€



Coordonnées ?

- Contactez 06 72 00 74 01 // Ludovic@lesrecyclettes.fr pour étudier un projet de compostage partagé
- compostage_am@ensavoirplus.asso.fr pour toute autre question sur le compostage !
- Mon contact : LE-DIASCORN Matthieu
m.lediascorn@amiens-metropole.com



Amiens
amiens.fr

